

ABONNEMENT.

En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
Un an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;
BLAYETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Reclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITTE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Mai 1881.

Bulletin politique.

Il faut savoir regarder en face les actes et
leurs conséquences naturelles. Ce qui est un
devoir pour un particulier ne saurait ne pas
être un devoir pour un gouvernement. Or,
dans un gouvernement qui se dit démocra-
tique, certaines obligations s'attachent à cer-
tains actes ; pour être légaux, pour être re-
vêtus des caractères qui obligent les citoyens
à s'incliner devant eux, ces actes doivent
avoir été précédés d'une certaine procédure,
avoir été consentis par les représentants de
la nation, et, pour cela, il est nécessaire
que leurs conséquences aient été prévues et
que leur suite inévitable soit exposée.

C'est au double point de vue du droit in-
ternational et du droit constitutionnel que
nous voulons examiner la situation que les
événements font à la France par rapport à
la Tunisie.

Il semble que l'on puisse, dès à présent,
trouver trois périodes distinctes dans les
déclarations des membres du gouverne-
ment et dans les affirmations des journaux
officiels.

Première période. — La France déclare
que, sans vouloir faire nullement la guerre
au Bey de Tunis, elle va châtier les Krou-
mirs sur le territoire tunisien.

Deuxième période. — Nécessité d'occuper
l'île de Tabarka.

Troisième période. — Nécessité d'occu-
per, avec la flotte, le port de la Goulette.

Distinguons maintenant la procédure sui-
vie pendant ces trois périodes. Le Bey de
Tunis, nous dit-on, ne peut être considéré
comme un souverain européen : les incur-
sions des tribus tunisiennes sur la frontière
algérienne sont continues, et la répression
de la part de la France est continue. Par

conséquent, en violant le territoire tunisien,
on ne fait que répéter un fait habituel, et ce
fait ne constitue pas plus l'état de guerre que
les actes antérieurs de même nature ne l'ont
constitué.

Cela n'est pas vrai : lorsque des razzias
étaient faites sur le territoire tunisien par
des escadrons de spahis accompagnés de
cavaliers des goums, lorsque la frontière
française était violée, et que, par représailles,
les Français violaient la frontière tunisienne,
il n'y avait point eu de déclaration faite à la
tribune de la Chambre des députés : c'était
un accident que les deux gouvernements
pouvaient ignorer, et auquel la réciprocité
d'une part, la localisation d'autre part, en-
levaient le caractère d'état de guerre contre
un gouvernement.

Avec un Etat européen, dans l'hypothèse
d'une violation de frontière, quelle est la
procédure à suivre ?

C'est de demander des explications, des
réparations, la punition des coupables, des
garanties que le fait ne se renouvelera point.
L'entrée directe des soldats armés, en corps
de troupe, sur un territoire étranger, consti-
tue, à soi seul, l'état de guerre.

Or, nous admettons que l'on n'ait point
mis en demeure le Bey de Tunis de châtier
les Kroumirs, bien que ce fut par là qu'on
eût dû commencer. Nous admettons même
que l'état de guerre n'existe point directe-
ment par le fait de l'entrée de nos troupes
sur le territoire tunisien, attendu les espé-
ces analogues et antérieures, mais par suite
de la protestation du Bey contre toute viola-
tion de son territoire, protestation qu'il fal-
lait attendre après les déclarations du gou-
vernement, l'état de guerre existe.

Il existe par le fait de l'occupation accom-
plie, dit-on, de l'île de Tabarka.

Il existera, a fortiori, par l'occupation de
la Goulette.

Si l'état de guerre existe, que devient la
Constitution ?

La Constitution déclare formellement que
la guerre ne peut être déclarée par le Prési-
dent de la République sans l'assentiment
préalable des deux Chambres.

La guerre n'est pas déclarée, cela est vrai,
mais la guerre existe.

Donc, disent les opportunistes, puisque la
guerre n'est pas déclarée, la Constitution
n'est pas violée.

Cela n'est qu'une misérable argutie : il n'y
a point pour déclarer la guerre de cérémo-
nies spéciales ; il ne figure pas au budget de
féciaux ou autres officiers chargés de por-
ter les déclarations de guerre. La guerre
est déclarée du moment que l'état de guerre
existe.

On ne peut même pas dire que la guerre
se marque par le renvoi des ambassadeurs
respectifs : la Tunisie n'a point d'agent offi-
ciel à Paris, et M. Roustan n'est point, que
nous sachions, accrédité par lettres de
créance. Il a reçu un simple *exequatur* du
gouvernement de la régence. Donc il est
agent commercial, et, à ce titre, son séjour
à Tunis ne constitue pas plus l'état de paix
que son renvoi ne peut constituer l'état de
guerre.

L'état de guerre existe au mépris des dé-
clarations faites devant les Chambres.

Il existe sans vote de la représentation na-
tionale.

Il existe au mépris de la loi et de la Cons-
titution.

Il faut vraiment que les gens qui gouver-
nent la France croient la France bien lâche,
puisque'ils font tous leurs efforts pour lui
dissimuler la vérité !

Il faut qu'ils jugent la France d'après eux-
mêmes, pour penser que les Français se-
ront assez sots pour ne pas voir que la
guerre existe, alors qu'elle existe, et qu'ils
prendront, au choix de M. Gambetta, des
vessies pour des lanternes, et des Kroumirs
pour la Tunisie.

La guerre existe. Le gouvernement a trop
attendu déjà pour le dire ; mais, à présent,
il faut qu'il le dise.

Ce sera aux Chambres de déclarer si elles
sont satisfaites qu'on leur ait forcé la main.

Ce sera aux opportunistes à voter la guerre
que leur chef a déjà engagée !

QUAND ET COMMENT FINIRA LA GUERRE ?

La nouvelle guerre d'Afrique est engagée.
Plusieurs combats ont été livrés. Et l'on a
reconnu, parmi les morts laissés par les
Kroumirs, des soldats de l'armée tuni-
sienne.

Le Bey continue à se moquer de nous, et
d'ailleurs, eût-il par extraordinaire des inten-
tions honnêtes, qu'il lui serait impossible
d'empêcher ses brigands Tunisiens de se join-
dre aux bandits Kroumirs.

Dans ce pays-là, ce sont les marabouts
qui commandent et le fanatisme déchaîné
par les intrigues italiennes soulève les tri-
bus musulmanes avec une puissance irrésis-
tible.

Non-seulement cette guerre peut être lon-
gue, mais elle nous entraînera beaucoup
plus loin que ne le disait le vénérable Bar-
thélemy dans ses nombreuses circulaires di-
plomatiques.

Déjà, en prévision des efforts qu'il faudra
multiplier, le ministre de la guerre s'occupe
de faire partir de nouveaux renforts.

On a commencé à refouler les Kroumirs ;
on les refoulera encore.

Mais cela ne suffira pas.

Si ces bandits, Kroumirs et Tunisiens, ré-
sistent un peu, ils pratiquent surtout la fuite
à travers les montagnes.

On les refoule, le terme est exact ; mais
ils reviendront plus tard, il n'y a pas à en
douter.

Peut-on immobiliser là-bas un corps de
troupes pour constituer une barrière perpé-
tuelle de sentinelles ?

Non. Et la logique de l'action, qui est la
logique de la situation, exige que nous frap-
pions l'ennemi au cœur, que nous prenions
aux bandits leur repaire, c'est-à-dire que
nous nous emparions de la Tunisie.

Si M. Barthélemy Saint-Hilaire avait pris
vis-à-vis de l'Europe des engagements con-
traires, c'est qu'il aurait eu la vue troublée
et qu'il n'aurait pas compris la situation.

Disperser les Kroumirs, c'est le commen-
cement ; mais, comme il faudra finir, l'oc-
cupation de la Régence est inévitable, fatale.

33

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

— Non, plus d'enfants, plus de famille, plus
rien au monde, reprit comme se parlant à elle-
même la malheureuse femme ; tous m'ont été
ravis... Je porte malheur à qui m'approche ; je
suis maudite !... L'existence... le souvenir... can-
cer rongeur, et Dieu défend de se l'attacher ! Le
bonheur... dérision amère, mirage trompeur, qui
fuit à mesure que nous avançons pour le saisir ; le
bonheur... une oasis au milieu du désert : le
sable est brûlant, la fatigue excessive, et nous
tombons haletants, épuisés à moitié route. Pourquoi
donc tant souffrir, ô mon Dieu ! pourquoi votre
main s'est-elle si rudement appesantie sur moi ?
J'ai été oublieuse, parjure, je l'avoue ; mais j'ai
crié grâce vers vous. Sous les dehors les plus bril-
lants, au milieu des fêtes et des plaisirs, mon âme
était triste jusqu'à la mort, car cet homme, que ma
famille avait exigé que je prisse pour époux, je le
respectais, mais je ne pouvais l'aimer ; j'ai cepen-
dant dignement porté son nom dans le monde ; j'ai
été une épouse fidèle selon la loi, et mon pauvre
cœur volait vers un autre ! — Quelle affreuse exis-

tence, quelles tortures inouïes !... Pourquoi l'Océan
a-t-il rejeté mon corps, la mort m'eût si grande-
ment délivrée ?

Spectateurs muets de cette scène navrante,
Charles et Renée avaient écouté, sans trop les
comprendre, ces plaintes amères, ou plutôt cette
confession arrachée à l'âme par la douleur et le
désespoir.

— Calmez-vous, madame, dit avec douceur la
jeune fille, reposez-vous, vous êtes chez des amis,
qui auront pour vous le dévouement des êtres aimés
que vous pleurez.

M^{me} de la Charnie leva machinalement les yeux
et promena son regard dans l'appartement ; tout à
coup elle porta sa main à son front comme quel-
qu'un qui cherche à se souvenir ; puis, se levant
vivement, elle marcha quelques pas dans la cham-
bre, allant d'un objet à l'autre, regardant par la
fenêtre la belle campagne qui se déroulait au loin
et au bout de laquelle se détachait la silhouette
verdoyante du Mont-Pinçon.

— Où suis-je donc ? cria-t-elle avec une exalta-
tion croissante et en interrogeant Charles du re-
gard. Cette maison... cette chambre... ce pay-
sage... j'ai vu tout cela déjà... dans ce fauteuil, je
me suis assise un jour... mon père faisait face à
cette table ; les gens de la ferme allaient et venaient
au dehors... par cette porte le fermier...

Michel Desvignes paraît sur le seuil. Un double

cri retentit aussitôt dans toute la maison.

— Michel !...

— Georgine !...

M^{me} de la Charnie retomba inanimée dans le
fauteuil. Michel, tremblant, éperdu comme à Paris,
devant cette apparition soudaine, fut entouré aus-
sitôt par son frère et son neveu.

— Georgine... la morte... chez moi... répétait-il.

— Remets-toi, mon oncle, reprit Charles ; cette
dame est la mère du mari de Fernande, M^{me} de la
Charnie.

— Quelle nouvelle ? Dis vite, demanda François
Desvignes à son fils.

— Mon père... vous n'avez plus qu'un enfant !...

La plume de l'écrivain, comme son imagination,
si brillante qu'elle puisse être, se trouve impuis-
sante pour raconter cette scène si grandement dé-
chirante, mais que chacun comprendra. Il sem-
blait, en vérité, que la Providence — que chacun
est libre de nier, mais qui n'en conserve pas moins
tous ses droits et le prouve au besoin — ait voulu,
en cette circonstance, montrer une fois de plus
son intervention dans les destinées humaines. Au
lecteur qui a suivi, pas à pas, les péripéties de ce
drame étrange, et cependant si vrai, je dirai : n'iez
si vous l'osez ; mais reconnaissez, du moins, que
le hasard — cette puissance aveugle, qui demande
encore à être définie — arrange singulièrement les
choses et les fait tourner vers un but commun avec

une clairvoyance extraordinaire.

Dans cette modeste chambre des Coadriers, que
nous n'avons fait qu'entr'ouvrir au commencement
de cette histoire, un projet d'union est né ; un ma-
riage des mieux assortis y a pris racine, et sans les
arrêts du destin, ou la volonté parfois inconsciente
de l'homme, ceux qui s'y retrouvent à l'heure pré-
sente auraient coulé d'heureux jours et des années
d'or.

La foi jurée s'est tue d'une part, l'amour vrai et
profond a survécu de l'autre ; l'amitié fraternelle
elle-même a fait défaut ; et, pendant un quart de
siècle, tous les personnages du premier acte, chas-
sés au loin par le vent des circonstances, se trou-
vent fatalement réunis au dernier.

Que l'on soit déiste ou athée, il faut avouer qu'il
y a de bien singuliers rapprochements.

Grâce à un cordial administré par Renée, M^{me} de
la Charnie reprit bientôt ses sens ; Michel avait été
emmené dans la pièce voisine ; Charles et son père
essayaient de calmer son épouvante en lui répétant,
pour la millième fois, que M^{me} de la Charnie était
bien vivante et non une ombre.

— C'est Georgine !... murmurait Michel.

— Georgine est, en effet, le prénom de M^{me} de
la Charnie, ajouta Charles ; mais qu'y a-t-il là d'ex-
traordinaire ?

Le jeune homme ignorait la scène de Paris et le
passé de son oncle.

Cette question va se poser à la rentrée des Chambres; et cela va être aussi un commencement de complications nouvelles dont nous ne nous chargeons pas de prévoir la fin.

CAMPAGNE DE TUNISIE.

L'attention publique se partage entre les événements de la frontière tunisienne et les tentatives insurrectionnelles de certaines tribus dans la province d'Oran. Nous devons nous contenter presque exclusivement des informations officielles ou officieuses données par l'Agence Havas, car loin de se rendre aux représentations de la presse, le gouvernement intercepte les lettres et les télégrammes. Le correspondant du Figaro croit même que ses dépêches ont été non pas seulement arrêtées, mais ouvertes.

En ce qui concerne nos possessions algériennes, l'Agence Havas persiste dans un optimisme que nous voudrions savoir justifié.

Quant aux nouvelles de la frontière tunisienne, elles nous apprennent qu'aussitôt après l'occupation du Kef, nos troupes ont poussé en avant.

Voici les diverses dépêches qui sont livrées au public :

Kef, 28 avril.

La brigade du général Logerot est sur le point d'arriver sur les bords de l'Oued-Mellegue. On craint que les difficultés devant résulter du passage de ce fleuve n'apportent un retard dans la marche en avant de cette colonne.

Roum-el-Souk, 29 avril.

Par suite de la pluie qui continue de tomber en abondance, qui détrempe le sol de plus en plus profondément et qui grossit les moindres ruisseaux, la brigade Vincendon est restée sur place, se contentant de pousser des reconnaissances dans toutes les directions pour nettoyer les broussailles, les rochers et autres aspérités.

La Calle, 30 avril.

Le bruit court, qu'après les combats livrés ces derniers jours, les Kroumirs, reconnaissant l'impossibilité de résister plus longtemps, demandaient l'aman.

Nos généraux auraient reçu des instructions à ce sujet. On exigerait de ces tribus des garanties pour le paiement d'une indemnité de guerre et contre le renouvellement de leurs incursions.

L'état du général Ritter, évacué sur la Calle, s'est amélioré.

L'imposteur Osman-ben-Ali, qui a contribué au soulèvement actuel en se faisant passer pour Keblouti, dont il fut autrefois le domestique, a été chassé par les Kroumirs. Il vient d'être également chassé du Ghazouan où il s'était réfugié et se trouve aujourd'hui chez les Ouchetetas.

Tunis, 29 avril.

Une dépêche, arrivée hier soir de Ghardimaou, annonce qu'on entendait une vive fusillade dans la direction du pays de Ouchetetas.

François, malgré la douleur cuisante que son cœur venait d'éprouver en recevant la fatale nouvelle de la mort de sa fille et de son gendre, ne put rester indifférent à l'état de son frère.

Le négociant croyait sincèrement encore que Michel était le jouet d'une ressemblance frappante; pourtant, les quelques mots échappés à M^{me} de la Charnie dans la chambre de la ferme, sa surprise, son effroi même, en apercevant son frère, tout cela ne laissait pas que d'intriguer fortement François.

— Que veut dire cette terreur réciproque, ce bouleversement des esprits; ces rapprochements inattendus entre ces deux êtres qui, était-on en droit de supposer, ne s'étaient jamais vus auparavant? Il y a là un mystère terrible, pensa le père de Charles, et il faut que je le connaisse.

Ce mystère n'en est plus un pour le lecteur. François retourna bientôt vers M^{me} de la Charnie; la pauvre mère revenait au sentiment de l'existence, mais ses yeux ne s'étaient ouverts que pour verser d'abondantes larmes.

— De grâce, madame, consolez-vous! disait Renée, toujours près d'elle.

— Oh! non, mon enfant, laissez-moi pleurer, ces larmes me font du bien; si vous saviez quelle impression je ressens en me retrouvant dans cette chambre, en voyant tout ce qui m'entoure, en songeant au passé qu'il me rappelle!

Le chef de poste, établi à Ghardimaou, a prévenu l'administration qu'il se sentait incapable de protéger cette station après les menaces proférées par 400 ou 500 Arabes des douars environnants contre les employés. Ceux-ci ont dû se replier avec le matériel sur Souk-el-Arba.

On commence à changer d'attitude au Bardo. Le Bey comprend enfin qu'il n'a rien à espérer s'il persévère dans ses premières résolutions. Sa dernière communication à M. Roustan, bien que conçue à peu près dans les mêmes termes que les précédentes, en diffère toutefois par ce fait important que le Bey ne décline plus la responsabilité qui lui incombe.

Tunis, 30 avril, matin.

La colonne du général Logerot est arrivée à Souk-el-Arba sans être inquiétée.

Ali-Bey et Si-Sélim, commandants des troupes tunisiennes, sont à vingt kilomètres dans les montagnes.

Ali-Bey a informé le général Logerot qu'il avait l'intention de se rendre au camp français.

Le service des correspondances est devenu difficile à cause des rôdeurs qui se montrent sur les derrières de la colonne Logerot.

La Calle, 30 avril.

La nuit a encore été très-pluvieuse; la brigade Vincendon n'a pu prononcer son mouvement en avant. Toutefois, nos éclaireurs vont au-delà de Babouchou que les Kroumirs ont évacué.

On croit que ceux-ci se concentrent maintenant autour du tombeau du marabout Si-Abdalah ben-Djemel dont le renom de sainteté est très-grand dans ces peuplades. Ce tombeau est situé dans une contrée inextricable où nos troupes ne pourront pénétrer qu'après s'y être frayé un accès par des travaux pénibles.

Kef, 29 avril, 6 h. soir.

Colonel de Coulange, commandant militaire du Kef, à guerre.

Ma situation continue à être bonne; j'attends le bataillon de renfort que l'on doit m'envoyer. État sanitaire parfait. Tous les indigènes, tant de la ville que des tribus voisines, paraissent désirer la domination française.

Kef, 30 avril.

Les chefs des deux principales tribus qui occupent le pays situé entre la ville de Kef et Souk-el-Arba se sont prononcés en faveur de nos troupes et se sont rendus au camp du général Logerot qu'ils accompagnent.

Kef-Cheraza, 30 avril.

Il est impossible d'apprécier les pertes que nous avons fait subir aux Kroumirs, lors de la prise de la position formidable que nous occupons; car les cadavres de l'ennemi sont restés perdus dans les broussailles et dans les rochers. Ces pertes ont dû être considérables si on les juge par l'acharnement de la résistance de l'ennemi.

Les flancs des montagnes qui nous entourent sont couverts de forêts. Au contraire, les vallées sont riches en pâturages. Nous n'avons encore trouvé ni un mouton, ni un

bœuf. On n'aperçoit pas d'habitation. Nous n'avons encore vu qu'un gourbi, qu'un goum à découvert et attaqué. Il a tué le Kroumir qui le défendait. Ce Kroumir n'avait pour tout vêtement qu'un sale burnous blanc fort court. Il ne portait aucune coiffure et réalisait le type d'un sauvage des bois.

Les opérations subissent forcément un temps d'arrêt à cause des pluies. Il en résultera que nous ne pourrions guère prononcer notre mouvement avant que les forces débarquées à Tabarka aient rejoint la colonne Ritter.

Kef, 30 avril.

La promptitude avec laquelle nous sommes entrés dans la place paraît avoir décidé de détruit toute idée de résistance dans les tribus voisines.

Le correspondant du Triboulet est moins optimiste que celui de l'Agence Havas :

« Hier, la revue des troupes, qui avaient été laissées à Kef, a été passée par le commandant. 4,500 fusils à pierre et 400 environ à piston ont été rendus par les indigènes.

« Un habitant, qui voulait aller reporter son arme, en fut empêché par un autre qui le lui défendit et bouscula même le factionnaire chargé de faire exécuter cette consigne.

« Le factionnaire tua l'intervenant d'un coup de baïonnette.

« Les sentiments de la population de Kef sont assez partagés. La majorité, cependant, semble hostile, mais pas ouvertement. »

En Algérie, l'insurrection, s'il faut en croire l'Agence Havas, demeurerait circonscrite et impuissante :

Alger, 30 avril, matin.

Le général commandant le 19^e corps au ministre de la guerre.

Nous avons des nouvelles directes et certaines de Géryville: Il y a eu le 25 avril une démonstration peu importante contre cette place, une cinquantaine de fanatiques se sont approchés à deux kilomètres et demi de la route, on a lancé contre eux quinze cavaliers et quarante fantassins indigènes qui leur ont tué sept hommes. Nous avons de notre côté un spahis légèrement blessé.

L'agha de Saïda a quitté Sfisifa pour rentrer à la colonne; il va y reformer ses goums. Le combat qu'il a livré aux Trafis a eu un résultat moral favorable. Les Harars paraissent résolus à nous rester fidèles.

Du côté de Seboud, les Hamians ne font aucun acte d'hostilité; au contraire, ils rapprochent leurs campements d'El-Aricha et de Seboud.

Le marabout Bou-Amena n'aurait pas quitté Moghar. En résumé, il n'y a eu de défection que chez les Trafis; ces défections n'atteignent pas les autres tribus. Les mesures prises permettent d'espérer que le mouvement est enrayé et que la région du Tell ne sera nullement atteinte.

— Vous avez donc habité cette demeure?

— J'y suis venue un jour, le sourire aux lèvres, l'illusion dans le cœur, heureuse autant qu'une jeune fille de dix-huit ans peut l'être... Après vingt-cinq ans de peines, de tourments et d'amères déceptions, le ciel m'y ramène et j'y rentre seule au monde, sans parents, sans famille, sans enfants, comme le malheureux qu'on accueille par pitié, pitié dont je ne suis même pas digne...

— Monsieur Michel est la bonté même.

— C'est sa bonté qui me tue.

— Il vous connaît donc?

— Hélas!... vous êtes sa fille, mademoiselle?

— M. Michel n'a pas d'enfant.

— Sa femme, peut-être?

— Mon bienfaiteur ne s'est jamais marié; le souvenir d'une belle et adorable jeune fille, morte, il y a bien longtemps, dans une tourmente de neige, là-haut, sur ces montagnes, a seul rempli son cœur.

— Oh! mon Dieu, s'écria M^{me} de la Charnie en tombant à genoux sur le sol, mon Dieu, que j'ai donc été coupable!

François entra sur ces mots :

— Comment vous trouvez-vous, chère madame? demanda-t-il affectueusement.

— Mieux; les larmes que je verse me soulagent, car elles effacent en moi la trace d'un passé douloureux, et me purifient aux yeux de l'homme à

qui j'avais donné ma foi, une de ces loyales natures dont une femme s'honore de porter le nom, et que j'ai laissé croire à ma mort, alors que son dévouement et son amour me sont restés fidèles, M. Michel Desvignes, enfin.

— Mon frère!

— Quoi! Michel est votre frère? s'écria avec stupeur M^{me} de la Charnie.

— Sans doute.

— Vous vous appelez Delavigne, vous?

— Delavigne ou Desvignes, c'est toujours la même chose, répondit le négociant, en rougissant jusqu'au blanc des yeux.

— O fatalité! murmura Georgine en se couvrant les yeux de ses mains; qui donc oserait te nier, Providence divine! Qui donc serait assez aveugle, désormais, pour le méconnaître!... Monsieur François... Desvignes, ajouta en se levant fébrilement M^{me} de la Charnie, conduisez-moi vers votre frère.

— Votre vue, comme il y a six mois, à Paris, l'a jeté dans une terreur profonde. Michel vous croit morte, madame.

— Je le sais; quoi qu'il en soit, conduisez-moi vers lui, je vous le demande comme une grâce, je vous en supplie...

(A suivre.) SOPHRONYME LOUDIER.

Chronique générale.

M. Gambetta songe très-sérieusement à recueillir la succession électorale de M. de Girardin dans le IX^e arrondissement, pour le cas assez probable maintenant où le scrutin de liste ne serait pas rétabli par la Chambre.

M. Gambetta commence à comprendre que sa réélection à Belleville serait fort productive, et il espère que le IX^e arrondissement, dont les allures politiques sont plus modérées, lui offrira une compensation facile à obtenir.

Mais la grosse difficulté consiste à retarder le remplacement de M. de Girardin aussi longtemps pour permettre au président de la Chambre d'opérer son évolution électorale.

Dans ces conditions, il est présumable que les amis de M. Gambetta et le gouvernement lui-même se prononceraient en faveur de la proposition Dreyfus, laquelle tend à suspendre toute élection partielle jusqu'à l'époque du renouvellement intégral de la Chambre.

Par ce moyen, le siège de M. de Girardin resterait vacant jusqu'aux élections générales, ce dont M. Gambetta ne pourrait que tirer avantage.

Le Rappel dit que l'expédition des Kroumirs est une simple expérience de notre organisation militaire; il faudra ensuite songer à un exercice plus pacifique et non moins utile pour essayer notre système de mobilisation.

Voici ce que dit l'Europe, de Bruxelles, des procédés mis en usage par le cabinet Ferry :

« La première guerre de la République a rendu à la France une institution peu enviable : la censure. Non-seulement les correspondants du théâtre de la guerre ont dû s'engager, sous peine d'être traités militairement, à ne rien envoyer sans l'avoir fait passer sous les yeux des bureaux militaires, mais à Paris même, ainsi qu'il résulte d'un télégramme d'un correspondant du Berliner Tageblatt, les dépêches sont censurées, mutilées, passées au crible.

« La censure! voilà une triste conquête qui, pour tout bon républicain, doit sincèrement tempérer la joie patriotique qu'il a dû ressentir en apprenant que l'île de Tabarka est enfin occupée par la quatrième colonne de l'armée, sans avoir même un seul blessé. »

La session du conseil général de Loir-et-Cher s'est ouverte lundi sans incident.

Notre confrère de Blois, le Journal de Loir-et-Cher, relate, cependant, un détail typique.

Le président distribuait les dossiers. Il arrive à une proposition de M. de Bellisen, député.

M. Tassin. — M. de Bellisen? Je ne connais pas.

M. Julien. — Un petit avec des moustaches et décoré.

M. Tassin. — C'est qu'il est de la droite! Immense!

Samedi soir, le général Pittié a quitté Paris pour aller représenter, à Vienne, le Président de la République au mariage du prince impérial d'Autriche avec la princesse Stéphanie.

L'Agence continentale publie la dépêche suivante :

Saint-Petersbourg, 3 avril.

(Voie indirecte.)

Les nihilistes ont cherché à délivrer Jessie Helfmann, mais leur tentative a échoué.

Une dame de la haute aristocratie a été arrêtée comme complice.

Jessie Helfmann a été transférée de nuit dans une autre prison.

Les Mines de Baya de Arama.

Les actions de cette société qui sont mises en vente jusqu'au 4 mai, par le Comptoir universel, 21, rue des Pyramides, au prix de 750 francs, payables 100 francs en mises, rapportent 5 0/0 d'intérêts nets et participent pour 60 0/0 dans les bénéfices de la société. De plus, le prince Bibesco, président, a passé un traité avec la société la Force et la Lumière qui assure à la société Baya de Arama le droit exclusif d'exploiter en Roumanie les pro-

adés de métallurgie par l'électricité dus à l'invention de MM. Reynier et Faure, et lui donnera d'importants bénéfices en outre de son exploitation minière. C'est donc un placement des plus productifs et exempt d'aléa.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 avril.

La réponse des primes s'est faite aux environs des plus hauts cours cotés pendant la semaine. La reprise se maintient donc tout entière. On est à 120,65 sur le 5 0/0 et à 84,95 sur l'amortissable.

L'action du Crédit foncier est l'objet de négociations suivies à 1,675. La hausse suivra très-probablement la liquidation et le cours de 1,700 sera regagné. On cote 727,50 sur le Crédit foncier et agricole d'Algérie.

Le Crédit lyonnais ne peut pas même défendre le cours de 900; on est à 892,50. Le Crédit mobilier est fort demandé. On cote 750. Le Crédit général français convoque ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour faire reconnaître la souscription de l'augmentation de son capital social.

Il y a des demandes suivies sur les obligations de 100 fr. 5 0/0 de la Reate Mutuelle. La Société générale a d'importantes demandes d'actions de la Société générale des fournitures militaires. Ces titres, émis à 600 fr., sont assurés d'un revenu net de 6 0/0.

On constate dès maintenant un mouvement très-favorable sur l'action des Mines de Baïa de Arama; c'est un placement des plus sûrs et avantageux.

La Banque nationale est très-ferme à 660. Le Crédit foncier maritime est à 620. Les Bons de l'Assurance financière ne s'éloignent pas de leurs cours précédents.

La Banque de Prêts à l'industrie est bien tenue aux environs de 620. On remarque des achats sur le Crédit Parisien. L'action entièrement libérée de la Banque Européenne ressort à ces cours antérieurs.

Chronique Locale et de l'Ouest.

École de cavalerie de Saumur.

LISTE, par ordre de classement, des Sous-Officiers de l'École d'application de cavalerie promus Sous-Lieutenants dans les régiments ci-après désignés, à partir du 1^{er} mai :

MM.

1. Laurent, au 13^e dragons.
2. De Semainville, au 3^e ch^e d'Afrique.
3. Guynet, au 20^e chasseurs.
4. Kœnig, au 18^e chasseurs.
5. De Milleville, à l'École de cavalerie.
6. Delermoy, au 8^e hussards.
7. Choulet, au 2^e cuirassiers.
8. De St-Sernin, à l'École de cavalerie.
9. Roux, au 4^e chasseurs.
10. Imbert, au 13^e dragons.
11. Chauvin, au 1^{er} chasseurs.
12. Grabias, au 4^e dragons.
13. De Porcario, au 9^e chasseurs.
14. Pochet, au 12^e hussards.
15. Baumgartner, au 9^e cuirassiers.
16. Billot, au 4^e cuirassiers.
17. Marican, au 25^e dragons.
18. De Hédoouville, au 40^e dragons.
19. Le Roy, au 4^e spahis.
20. De Bellevue, au 24^e dragons.
21. Vernet, au 8^e chasseurs.
22. Carvalho, à l'École de guerre.
23. Roulund, au 5^e hussards.
24. De la Brunière, au 47^e chasseurs.
25. Dorriortori, au 44^e dragons.
26. Delmas, au 2^e chasseurs.
27. Viard, au 2^e chasseurs.
28. Küntz, au 16^e dragons.
29. Solas, au 26^e dragons.
30. Duperray, au 18^e dragons.
31. Batail, au 26^e dragons.
32. Delamaire, au 8^e cuirassiers.
33. Pasquier, au 1^{er} chasseurs d'Afrique.
34. Lemaitre, au 5^e chasseurs.
35. Rosse, au 15^e chasseurs.
36. Audéond, au 15^e chasseurs.
37. Grillot, au 16^e chasseurs.
38. Grandjean, au 4^e dragons.
39. Talbot, au 12^e chasseurs.
40. Desbaines, au 16^e chasseurs.
41. Auriac, au 7^e cuirassiers.
42. Pellissier, au 3^e cuirassiers.
43. De Piennes, au 9^e hussards.
44. Aubertin, au 3^e dragons.
45. Darde, au 2^e dragons.
46. Gillois, au 11^e hussards.
47. Guillaud, au 6^e dragons.
48. De la Villetteux, au 6^e cuirassiers.
49. Rémy, au 4^e cuirassiers.
50. Schmitt, au 17^e chasseurs.
51. Terras, au 4^e chasseurs.
52. Goulette, au 2^e chasseurs d'Afrique.
53. Brégi, au 11^e hussards.
54. Poutord, au 10^e cuirassiers.
55. Singer, au 7^e chasseurs.
56. Lorel, au 11^e hussards.
57. Chapelle, au 22^e dragons.
58. De Givry, au 22^e dragons.

59. Peypenin, au 4^e chasseurs d'Afrique.
60. Le Forestier, au 2^e dragons.
61. James, au 4^e dragons.
62. Groussel, au 1^{er} chasseurs d'Afrique.
63. Roettinger, au 6^e chasseurs.
64. Aldebert, au 7^e dragons.
65. Michiels, au 19^e chasseurs.
66. Drapé, au 1^{er} hussards.
67. De Tournadre, à l'École de Saint-Cyr.
68. Sollier, au 13^e chasseurs.
69. Cousteix, au 6^e hussards.
70. Gabrielli, au 3^e chasseurs.
71. Louvel, au 5^e chasseurs.
72. Lescur, au 2^e hussards.
73. Reynaud, au 1^{er} spahis.
74. De Fitz-James, au 11^e cuirassiers.
75. Duparc, au 3^e hussards.
76. Gibard, au 5^e dragons.
77. De Saint-Sauveur, au 19^e dragons.
78. Margueritte, au Prytanée militaire.
79. Meyer, au 2^e spahis.
80. De Kéroman, au 3^e spahis.
81. Dalmay, au 20^e dragons.
82. De Précorbin, au 21^e dragons.
83. Esnot, au 9^e dragons.
84. Molère, au 14^e chasseurs.
85. De Robernier, au 10^e chasseurs.
86. Dombey, au 1^{er} cuirassiers.
87. De la Flèche, au 10^e chasseurs.
88. De Rarp, au 16^e dragons.

Le percement du coteau du Jagueneau, pour le chemin de fer de Saumur à La Flèche, a été adjugé samedi à la préfecture de Maine-et-Loire à M. Galbrun, de Vernantes, avec un rabais de 23 pour cent.

Il y avait 44 soumissionnaires.

Nous donnerons demain le compte rendu des courses de Verrie-Saumur qui ont eu lieu hier.

Demain mardi, à 3 heures, il y aura, route de Vernantes, un premier Rallye-Paper pour tous chevaux.

Prix : un objet d'art et les entrées au premier.

Immédiatement après, un deuxième Rallye. Prix : un objet d'art. Même parcours que le précédent.

Hier soir, vers neuf heures, après une assez belle journée, le baromètre a subi une dépression de plus d'un centimètre, le ciel s'est chargé de gros nuages dans toutes les directions et les éclairs ont sillonné la nue.

A onze heures, le tonnerre a grondé avec grand fracas, comme aux jours les plus chauds de l'été, et une véritable trombe mêlée de grêle s'est abattue sur la ville.

On croit que cette grêle n'a pas fait de mal.

Par suite, le temps est redevenu pluvieux.

Les Rosiers. — Vendredi matin, vers 2 heures, le feu s'est déclaré au village de la Boire-Gournay, commune des Rosiers, dans le grenier du sieur Fortier.

La toiture seule a été consumée. Le mauvais état de la cheminée est sans doute la cause de cet incendie.

La perte s'élève à 500 fr., convertie par une assurance à la compagnie la *Mutuelle* du Mans.

Douces. — Un terrible accident vient de se produire sur la ligne du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

Samedi, la veuve Guéineau, de Douces, âgée de 78 ans, née à Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres), attendait, auprès du chemin à niveau n° 32, le passage du train de 9 heures 40 pour traverser la voie avec une bande d'oisons qu'elle conduisait aux champs.

Malgré sa surveillance, un de ceux-ci s'engagea sur la ligne ferrée et la malheureuse bonne femme commit l'imprudence de s'avancer pour le ramener. A ce moment, le train arrivait à toute vapeur : le tampon ou le marchepied de la locomotive la frappa et la lança dans le fossé qui borde la voie. Le mécanicien, avait donné le sifflet d'alarme; mais bientôt un passant, voisin de la victime, l'aperçut étendue dans le fossé, vivant encore, et rendant le sang avec abondance par le nez et par la bouche.

Ramenée à son domicile, elle a succombé une heure et demie après cet accident, malgré les soins du docteur Gaudrez, qui avait été appelé auprès d'elle.

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

M. Sauton, syndic de la faillite de la Com-

pagnie des chemins de fer de la Vendée, met actuellement en distribution un troisième dividende, qui est de 5 0/0 du chiffre des créances admises.

Cette nouvelle répartition portera à 75 0/0 le montant des dividendes à ce jour.

Nous avons dit que la première chambre du tribunal civil de la Seine s'est occupée, jeudi, d'une instance en responsabilité engagée par le syndic contre les anciens administrateurs de la Compagnie, et que M^e Lenté a plaidé pour M. Sauton. La suite des plaidoiries aura lieu jeudi prochain.

ANGERS.

Vendredi, 29 avril, a eu lieu la réouverture du Cercle du Boulevard.

Il était fermé depuis six mois, sans raison sérieuse, par un de ces coups d'arbitraire familiaux aux agents de notre République libérale, et depuis six mois les intérêts nombreux qui se rattachent à ce grand établissement restaient en souffrance.

Voilà donc enfin l'interdit levé; mais comme l'administration républicaine doit toujours être mesquine, tracassière, tyrannique par quelque côté, on nous assure que les conspirateurs, pardon, les amateurs de bezigue et de piquet, désireux de reprendre leur petite partie interrompue depuis six mois, ont dû subir des conditions qu'aucun régime jusque-là ne leur avait imposées. (Union de l'Ouest.)

NANTES.

Jeudi, à la séance du Conseil général, liions-nous dans l'*Espérance du Peuple*, M. le président a donné communication à l'assemblée départementale d'une lettre du maire de Nantes et du président de la Chambre de commerce, invitant nos mandataires au banquet qui sera donné aux ministres à leur passage à Nantes, à l'occasion de l'inauguration du bassin à flot de Penhouet.

M. Grévy ne serait pas du voyage. Des délégués de la Chambre de commerce se sont abouchés avec la commission des finances du Conseil municipal pour voter les fonds nécessaires.

Publications de mariage.

Auguste-Victor Hériaux, tonnelier, et Jeanne-Georgette Avisseau, couturière, tous deux de Saumur.

François Bâcle, cordonnier, et Louise Massot, chapeletière, tous deux de Saumur.

Julien-Marie Thomas, menuisier, de Paris, et Marie-Louise Duval, domestique, de Saumur.

Louis Dubois, cultivateur (veuf), et Ernestine Lasnier, couturière, tous deux de Saumur.

Faits divers.

On télégraphie de Bordeaux, 30 avril, soir :

« Un facteur de la poste, le nommé Cyprien Vacque, a été assassiné, hier soir, à Nérac.

» Il était allé à la gare, à huit heures un quart, porter un sac de dépêches contenant 40,000 francs en valeurs.

» On a retrouvé ce matin son cadavre percé de treize coups de couteau. Il était entièrement défiguré. On ne connaît pas l'assassin. Quelques-unes des lettres dérobées ont été retrouvées sur le toit d'une auberge.

» Vacque laisse une veuve en état de grossesse et plusieurs enfants. »

* *
Au conseil des ministres :
Le ministre de la marine. — Je tiens à vous exposer sans tarder...
Le ministre de la guerre. — Pas de familiarité. Je refuse de sortir.

* *
Nous trouvons dans un journal allemand, le *Kladerradastch*, un dessin représentant un rifeman anglais, tout échappé, avec un bandeau sur l'œil et le bras en écharpe, qui donne la main à un garde national portant l'uniforme français.
— Où vas-tu ? demande le fils d'Albion.
— En Afrique ! Et toi, d'où reviens-tu ainsi tout démoli ?
— Moi, mais je reviens de l'Afrique, où tu vas !

* *
Le général Farre. — C'est bien dommage que Courbet soit mort.
Le général Blot. — Pourquoi ?
Le général Farre. — Il nous eût servi à mobiliser les colonnes.

Théâtre de Saumur.

Lundi 2 mai 1884,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

LE PETIT DUC

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. H. Meilhac et L. Halévy, musique de Ch. Lecocq.

M^{lle} MARY-PAGET jouera le rôle du *petit Duc*; M. VIENNE celui de *Montandry*; M^{me} RÉGNIER celui de *la directrice*; M. BUDAS celui de *Frimousse*.

Le spectacle commencera par :

La chambre à deux lits, pochade en 1 acte, de MM. Varin et Lefèvre.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

M. Boursier, éleveur de volailles à Houdan (Seine-et-Oise), ne pouvant répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui parviennent, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il continuera, durant toute la saison, à expédier des œufs à couver de ses belles poules de pure race Houdan au prix de 5 fr. la douz., 10 fr. les 25, 18 fr. les 50 et 30 fr. le cent, emballage compris; et des petits poulets à 14 fr. la douz., 27 fr. les 25, 50 fr. les 50 et 85 fr. le cent, emballage compris; arrivée en bon état garantie.

Les œufs sont expédiés frais et emballés avec le plus grand soin; leur réussite est certaine, quelle que soit la longueur du trajet.

Les petits poulets ont de six à huit jours, et sont expédiés dans une boîte-éleveuse qui leur permet de voyager plus de trente heures sans le moindre inconvénient. Pour les élever plus facilement, il faut les confier à une poule couveuse que l'on tiendra sur quelques œufs jusqu'à l'arrivée des poulets, que l'on glissera sous ses ailes, et qu'elle adoptera sans difficulté. On peut aisément donner 25 poulets à une petite poule et 50 à une grosse. A défaut de poule, la boîte-éleveuse de transport suffit à abriter les poulets.

M. Boursier donnera, aux personnes qui lui en feront la demande, tous les renseignements concernant les *Couveuses* et les *Éleveuses artificielles* qu'il fabrique, et à l'aide desquelles il produit et élève des milliers de volailles sans le secours des poules.

N'ACHETEZ RIEN

sans réclamer de vos Fournisseurs des

COUPONS COMMERCIAUX

C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE

Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN ET C^o, 18, rue Beaurepaire.

VENTE de 15,000 ACTIONS

DES

MINES DE CUIVRE

DE

BAIA DE ARAMA

(ROUMANIE)

60 KILOMÈTRES DU DANUBE

Société anonyme Française au capital de 10 MILLIONS de francs

DIVISÉ EN 20,000 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE.

Conseil d'administration :

Prince Nicolas G. BRESCO, président;	Comte ODON de MONTESQUIOU-FÉZENZAC;
Prince BASSARABA DE BRANCOVAN;	Commandant R. SEAVER,
GALLOTTI (Léon), ancien professeur à l'École d'État-Major;	ancien inspecteur général des Mines, Membre de la Soc. Royale d'Edimbourg, Acad. des Sciences, etc.

Le prix de vente de ces Actions est fixé à 750^{fr}

PAYABLES

En souscrivant.. 100 | Le 1^{er} Juin..... 200
A la répartition.. 250 | Le 1^{er} Juillet.... 200

LES DEMANDES SERONT REÇUES JUSQU'AU

Mardi 3 et Mercredi 4 Mai

A PARIS : au Comptoir universel, 21, rue des Pyramides;

A BRUXELLES : à la Caisse syndicale, 43, boulevard Anspach;

ET CHEZ TOUS LES BANQUIERS ET CHANGEURS à Paris et en Province.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le

ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Émission d'Obligations Communales 4 0/0

En représentation des prêts qu'il consent aux villes, aux communes et aux départements, le Crédit Foncier de France délivre des OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 DE 100 FRANCS ET DE 500 FRANCS, au porteur ou nominatives. Ces Obligations sont émises au pair, soit AU PRIX DE 100 FRANCS pour les obligations d'une valeur de 100 francs, soit AU PRIX DE 500 FRANCS pour les

obligations d'une valeur de 500 francs. Elles sont remboursables aux mêmes prix, en 60 ans au plus tard, par voie de tirages au sort, qui auront lieu les 5 février et 5 août de chaque année.

Les intérêts sont payables : A Paris, au CRÉDIT FONCIER, dans les départements, AUX TRÉSORIERS GÉNÉRAUX ET AUX RECEPTEURS PARTICULIERS, semestriellement les 1^{er} avril et 1^{er} octobre sur les titres de 500 francs et annuellement le 1^{er} avril sur les titres de 100 francs.

Les demandes sont reçues : A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19 ;

DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastral-

gies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, saignements, pleurites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONNET, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. de MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND;

BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSEAU, pharmacien et épiciers. — Du BARRY et C^o (limités) (FR)

Ce qu'il faut savoir.

La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczéma, la Phtisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraichissants, dépuratifs et du Quina et de l'éco. d'or, amère, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, enfants pâles, chétifs et lymphatiques; les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédies n° 24. — Dép. gén. LECHAUX, PH^o, rue St-Catherine, 104, Bordeaux. Broch. int. n° 10. Nombresuses attestations. — Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE MURAY, ALPHONSE.

Les créanciers de la faillite du sieur Muray, Alphonse, chemisier à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se trouver, le mardi 10 mai 1881, à une heure du soir, en la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le greffier, L. BONNEAU. (307)

OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Genes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A CÉDER

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

UN TRÈS-BON MAGASIN

DE Rouennerie, Épicerie et Mercerie, Situé à Allonnes, arrondissement de Saumur. Conditions très-avantageuses. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. CASSIUS, propriétaire à Allonnes. (245)

A VENDRE

EN BLOC, UNE VOITURE à quatre roues, dite petit-duc, UN CHEVAL, âgé de huit ans, et son HARNAIS (le tout en bon état). S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

VIN ROUGE et VIN BLANC, récolte 1880, et VIN ROUGE, récolte 1878. S'adresser à M. MORBAU-BARRIER, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (309)

AVIS AUX MUNICIPALITÉS.

La Compagnie de canalisation pour l'eau et le gaz, Paris, 23, rue de la Chaussée-d'Antin, entreprend toutes opérations concernant la canalisation et la distribution des eaux.

Recherches de sources, jauges;

Travaux de canalisation et de distribution, à forfait ou en régie;

Fournitures exceptionnelles comme qualité et comme bon marché: de tuyaux, robinets, compteurs, bornes-fontaines, pompes à incendie, etc.

Exploitation et entretien de concessions d'eau.

La Compagnie de canalisation pour l'eau et le gaz se charge également de toutes études, avant-projets, devis, etc.

La Compagnie de canalisation pour l'eau et le gaz fait toutes les opérations ci-dessus, soit contre paiements en espèces, soit contre des bons ou annuités, soit moyennant la perception d'un tarif sur les eaux distribuées. (310)

Eau. Recherches et mesurages de sources.

Eau. Fournitures de toute espèce.

Eau. Concessions municipales.

Eau. Entreprises de distribution.

S'adresser à la Compagnie française de canalisation pour l'eau et le gaz (Anonyme).

Capital: 1,000,000 de francs. Paris, 23, rue de la Chaussée-d'Antin. (311)

Extrait de Viande Bouillon instantané



5 Médailles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

UN HOMME SÉRIEUX, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

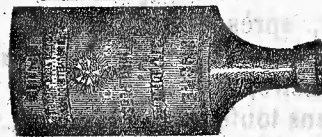
M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Société anonyme au capital de 3 millions.

Pour frets directs de Nantes à New-York et New-York à Nantes, Nantes à Kingston, Port-au-Prince, Jérémie, la Nouvelle-Orléans, passages et tous renseignements, s'adresser à MM. Coquebert et Jammes, agents de la C^o, 20, passage Pommeraye, Nantes.

99, BOULEVARD SAINT-GERMAIN ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogram., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT: 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris: MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie



Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLÈRE À SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte; 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON: 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle: de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S. G. D. G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

On y trouve le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTUI: REMPLISSANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est un Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOÎTE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOÎTE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacien de 1^{re} classe TOULOUSE (H^o C^o) envoie FRANCO, contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION
LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON
RÉCOMPENSÉES par le Jury international
PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS



Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé. Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes. L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTUI: 1⁵⁰

VENTE EN GROS: A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINTE-MÈNEHOULD (Maine)

DÉTAIL: Dans toutes les Pharmacies — Env. fr^o contre mandat-poste.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

PAPIERS PEINTS

COLOMBEL

22-24, rue de la Tonnelle, SAUMUR.

M. COLOMBEL, ayant passé des marchés avec les meilleures fabriques de papiers peints, à des prix très-avantageux, est à même d'offrir à sa clientèle des papiers à des prix exceptionnels, fabriqués dans de bonnes conditions et de très-bon goût.

APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Un très-grand assortiment de PAPIERS PEINTS, valeur 0 fr. 35 c., vendus 0 fr. 20 c. le rouleau.
Les AGATHES, valeur 1 fr. 40, vendus 0 fr. 90 c.
PAPIER BLANC SATINÉ, valeur 1 fr. 50 c., vendu 0 fr. 95 c.
CHÈNE VERNIS, valeur 2 fr., vendus 0 fr. 95 c.
PAPIER DORÉ pour salon, depuis 1 fr. 25 c.
TOILE CIRÉE, TOILE PARQUET d'appartement, le tout vendu aux conditions les plus avantageuses.

M. COLOMBEL se charge également du collage des papiers, peinture d'appartement et décoration en tous genres. (254)

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel de Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur P. GODDET.